

[Français]

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

ON RÉCLAME DES MESURES POUR PALLIER LE DÉFICIT COMMERCIAL DU PAYS—LA POSITION DU MINISTRE

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que le déficit commercial du Canada pour les produits manufacturés est passé de 2.2 milliards de dollars en 1970 à 11.5 milliards de dollars en 1977, le ministre de l'Industrie et du Commerce a-t-il l'intention d'annoncer prochainement des mesures propres à redresser cette situation?

[Traduction]

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, cette question a déjà été posée à de nombreuses reprises mais j'aimerais clarifier les choses.

Depuis 1961, les exportations canadiennes de biens manufacturés sont vingt fois plus élevées tandis que les importations de ces mêmes biens ont quintuplé. Ces chiffres indiquent donc que les exportations de biens manufacturés augmentent plus rapidement que les importations.

Les biens entièrement manufacturés qui entrent au Canada sont facturés au prix du marché international de sorte qu'avec notre dollar à 85 cents, ils sont très chers. Le volume des importations n'a donc pas nécessairement augmenté par rapport à l'année dernière mais leur prix lui, a augmenté étant donné le cours de notre monnaie et c'est ce que montrent ces chiffres.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT INTERVIENDRA EN FAVEUR DES MANUFACTURIERS CANADIENS AU COURS DES NÉGOCIATIONS DU GATT

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, le point de vue du ministre de l'Industrie et du Commerce n'est sûrement pas partagé par l'Association des manufacturiers canadiens. Le ministre dit qu'il fait des efforts; cependant les résultats indiquent que ses efforts sont nettement insuffisants parce que le déficit commercial que j'ai cité représente des pertes annuelles considérables d'emplois dans le domaine manufacturier. Le ministre peut-il dire si au cours des négociations du GATT il a l'intention d'intervenir afin que nos manufacturiers aient un avantage équivalant à ceux des concurrents étrangers?

[Traduction]

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je veux assurer la Chambre que mon ministère joue un rôle très important dans les négociations commerciales multilatérales et je tiens également à dire au député que nous aurons davantage accès aux marchés étrangers et que le sort de nos fabricants se trouvera amélioré suite à ces négociations.

Questions orales

## LES PÊCHERIES

L'OUVERTURE DE LA PÊCHE À LA PALOURDE

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêches et de l'Environnement.

Étant donné les problèmes qui se posent dans l'Est du Canada en ce qui concerne les bancs de palourdes à cause de règlements édictés par des fonctionnaires d'Ottawa et non par les gens du milieu, le ministre peut-il me dire s'il y a eu des changements et si on s'occupera sans délai de creuser les bancs le moment venu au lieu de retarder l'ouverture de la saison de la pêche à la palourde?

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement):** Monsieur l'Orateur, le député a déjà soulevé cette question et j'ai demandé aux agents locaux de me fournir des renseignements que je me ferai un plaisir de lui transmettre.

Je tiens à dire que si les règlements en question ont été édictés à Ottawa, c'est uniquement parce que le processus de décret du conseil le veut ainsi. Pour cette raison, on ne peut déléguer le pouvoir de les élaborer, mais ils tirent leur origine des provinces, des régions. J'ai pour ligne de conduite de décentraliser le plus possible le processus décisionnel pour autant que cela est légal.

**M. McCain:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je crois savoir que les décisions concernant les bancs de palourdes de catégorie 1 et 2 sont prises dans les régions, mais que pour les bancs de catégorie 3, elles doivent être prises à Ottawa. Le ministre donnerait-il à ce secteur l'assurance qu'il prendra les dispositions nécessaires pour qu'on prenne les décisions sur les lieux de l'activité en cause, et cela le plus tôt possible, pour le plus grand bien économique des pêcheurs de palourdes?

● (1127)

**M. LeBlanc (Westmorland-Kent):** Monsieur l'Orateur, je me rendrai volontiers à la suggestion du député. Ces règles existent parce que les palourdes et certaines autres espèces de mollusques peuvent être dangereuses pour la santé. Lorsque l'interdiction peut être levée, nous le faisons le plus tôt possible. Nous devons être extrêmement prudents car le meilleur moyen de faire disparaître tout un secteur d'activités c'est bien de l'exposer à devenir victime d'un accident attribuable à la négligence.

\* \* \*

## LA CONSOMMATION

LE PRIX DE LA DINDE ET L'OFFRE

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Une publication d'Agriculture Canada semble bien confirmer ce que le ministre a déclaré à la Chambre au sujet de la pénurie de dinde qui fera monter les prix. J'estime que cela fait perdre confiance dans les capacités du ministre de l'Agriculture.